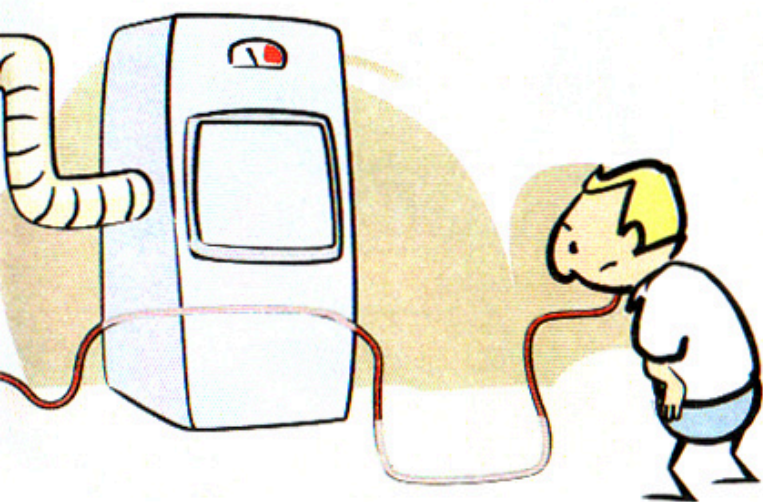


# Les fils et câbles électriques

Le choix d'un fil ou d'un câble n'est pas le fruit du hasard mais est soumis à l'étude préalable des conditions d'exploitation requises.

En particulier, la norme régissant les fils et câbles électriques prévoit les caractéristiques d'échauffement de ceux-ci en service normal.



Elle définit également le choix des caractéristiques de ces fils et câbles en fonction de la puissance à véhiculer, la longueur du circuit, les « modes de pose » (enterré en caniveau, sur chemin de câble, sous conduit, moulure ou goulottes...) ; plus de vingt critères sont à intégrer pour déterminer le choix définitif !

## Modification d'un circuit existant

*Il est impératif de ne pas modifier ces critères inconsidérément, comme par exemple :*

- rajouter un câble en parallèle à un circuit existant,
- rallonger un fil ou un câble électriques (seul un technicien est capable de déterminer la solution),
- constituer des coffrages pour dissimuler des câbles.

